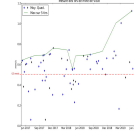


Voici nos revendications :

## Les tirs de mines

Nous suivons grâce à des sismographes installés en 3 lieux différents de notre quartier, la puissance des tirs de mines. Comme vous pouvez le voir dans le graphique suivant, cette puissance a augmenté ces derniers mois.



Nous demandons au carrier de revenir à une valeur maximale de 0,5 mm/s. Actuellement le carrier effectue approximativement 40 tirs/an.

Nous sommes prêts à accepter une augmentation du nombre de tirs si la puissance maximale est de 0,5 mm/s.

Nous avons évoqué avec le carrier ces derniers mois une réduction du nombre de tirs.

Mais si cela se fait en augmentant la puissance des tirs, ce n'est pas acceptable.

Enfin, nous demandons une expertise par une société indépendante sur les tirs de mines et leur impact sur le bâti.

## Horaire d'exploitation

Avant 2019, le carrier pouvait commencer son exploitation avant 7h du matin. De ce fait, des habitants proche de la carrière ne pouvaient plus dormir à partir de 5h ou 6h du matin. Grâce à notre travail de concertation avec le carrier, nous avons obtenu que les horaires d'exploitation soient de 7h à 20h. Nous continuons à exiger le respect de cette plage horaire. **Futur**

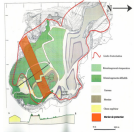
## contrat d'exploitation

Le carrier exploite différentes strates au nord de l'exploitation et évolue vers le sud. Lors de nos discussions avec le carrier, nous avons compris qu'il se rapprochera de plus en plus de nos habitations.

Nous exigeons qu'il n'exploite pas la moraine sud qui se trouve trop proche de nos habitations.

Nous demandons également la construction d'un merlon au sud de l'exploitation afin de protéger nos habitations des tirs de mines.

Voici le plan de ce que nous défendons :



## Utilisation du BRH

Le BRH (brise roche hydraulique) est utilisé en surface pour casser des roches de grande taille lors de l'extraction de la moraine. De nombreux habitants de notre quartier ont entendu ce bruit répétitif généré par le BRH. Grâce à notre travail de concertation, le carrier propose de s'engager à :

« réaliser ses deux campagnes d'une durée maximum de 10 jours chacune, uniquement dans la période courant du mois de novembre au mois de mars de chaque année. »

Nous demandons de plus que le BRH ne soit pas utilisé les mercredi et vendredis.

## Base de loisirs

En compensation des nuisances subies par 30 d'exploitation de la carrière, nous avons demandés la construction d'une base de loisirs. Nous demandons que la société Vicat mette à disposition de notre commune les parcelles 54, 55 et une partie de la parcelle BL4.

Les objectifs de cette base de loisirs :

- Créer du lien intergénérationnel dans le quartier des Côtes
- Mettre à disposition des élèves du groupe scolaire de Rivoire de la Dame des équipements sportifs locaux
- Offrir des équipements de loisirs de proximité aux jeunes du quartier
- Pérenniser les manifestations festives organisées par l'association des côtes (fête de la musique, carnaval, marché de Noël, ...)
- Garder des perspectives d'évolution future pour la base de loisirs

Voici les projets que nous proposons aux habitants des Côtes et dont nous souhaitons avoir leur avis : **1. City Park**



### 2. Pump track



**3. Zone festive** Une zone réservée pour les festivités organisées sur les Côtes de Sassenage tel que la fête de la musique, le carnaval, etc.



ous demandons également que le site soit équipé d'une arrivée électrique et d'un point